



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 mars 2023**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **42**  
Nombre de représentés : **11**  
Nombre d'absents : **11**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SEPT MARS** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_009\_CC\_9**  
*Etat d'avancement à mi-parcours des actions du Plan de Déplacement Urbain 2017-2027*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 0

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
21 mars 2023

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
03/04/2023

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - Mme Florence HOAREAU - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Isabelle CADET procuration à Mme Lucie PAULA - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Brigitte DALLY procuration à Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Philippe LUCAS procuration à M. Pierre Henri GUINET - M. Rahfick BADAT procuration à Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023

### **AFFAIRE N°2023\_009\_CC\_9 : ETAT D'AVANCEMENT À MI-PAROURS DES ACTIONS DU PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN 2017-2027**

#### **Le Président de séance expose :**

#### **Contexte :**

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) du TCO a été approuvé en avril 2017 par le Conseil Communautaire du TCO.

Celui-ci est composé de 35 actions organisées en 7 thématiques :

- Articuler transports et aménagement urbain,
- Accompagner le développement des transports collectifs,
- Créer un réseau cyclable,
- Maîtriser la circulation automobile en optimisant l'accessibilité,
- Mettre en cohérence la politique du stationnement,
- Adapter le transport de marchandises à la ville,
- Accompagner le développement des pratiques éco-mobiles.

L'article L 1214-8 du Code des transports impose que « le plan de déplacements urbains fait l'objet d'une évaluation tous les cinq ans et, le cas échéant, est révisé. »

Le PDU du TCO a eu 5 ans d'application en avril 2022.

Cette évaluation obligatoire à mi-parcours du PDU vise à mesurer le degré de réalisation du projet et d'atteinte des objectifs fixés. Ce bilan quinquennal sera réalisé en 2023, avec l'appui d'une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

Les premières années de mise en œuvre du PDU ont été marquées par plusieurs éléments structurants qui n'avaient pas été pris en compte dans le document programmatique, parmi lesquels :

- Une restructuration du réseau Kar'Ouest moins ambitieuse que prévu ;
- Le développement rapide des outils de billetterie et d'information ;
- L'étude d'un transport innovant ;
- L'étude de faisabilité d'une ligne de tramway en étroite collaboration avec la Région dans le cadre du Réseau Régional de Transport Guidé ;
- Le lancement d'une étude de programmation pour un BHNS ;
- La mise en pause d'un certain nombre d'opération TCSP ;
- La création d'un service de location de VAE en moyenne et longue durée.

Dans ce cadre, il conviendra d'analyser le PDU 2017 afin d'en faire ressortir à la fois les fondations, les faiblesses, les actions initialement prévues au-delà de la phase d'évaluation et de mesurer la part d'actions concrétisées, partiellement atteintes et non abordées.

#### **Point d'avancement :**

La présente note d'information présente un premier état des lieux du PDU, par fiche action, qui sera par la suite approfondi dans le cadre de l'évaluation quinquennale à venir :

- **Fiche action 1 : Prioriser la réalisation d'aménagements vers les pôles d'échanges dans les ZATT**  
État d'avancement : Partiel

Cette action transversale (mobilités, aménagement, économie) repose sur l'adhésion de plusieurs maîtrises d'ouvrage (TCO / communes).

En 2018, le pilotage a été transféré à la Direction de l'aménagement du TCO (en lien avec le SCoT). Un premier travail a été engagé avec la commune de Saint-Leu (secteur Piton) en 2018.

Toutefois, la démarche n'est pour l'heure pas généralisée et l'étude initiale n'a pas encore été transmise à l'agence d'urbanisme. Le concept a été intégré au Programme Régional de l'Intermodalité (PRI) pour une expérimentation.

- **Fiche action 2 : Intégrer les cheminements vers les arrêts de transport en commun dans les projets urbains**

État d'avancement : En cours

Cette action repose sur un travail d'expertise au fil de l'eau de la direction de la mobilité et des transports auprès des communes et opérateurs urbains. Entre 2017 et 2021, la direction des transports suit et apporte des conseils sur 4 des 5 communes :

(La Possession : Moulin Joli / Cœur de ville, Le Port : ZAC Oasis, NPNRU Ariste Bolon, ZAC Mascareignes, Saint-Paul : Pôle entrée de ville, ZAC Renaissance 3, Secteur Eperon, ZAC La Saline les Hauts, ZAC l'Ermitage, Cambaie, Trois-Bassins : zone littorale)

- **Fiche action 3 : Utiliser les PLU pour améliorer la perméabilité piétonne du territoire**

État d'avancement : Non atteint

Action sous maîtrise d'ouvrage communale.

- **Fiche action 4 : Conditionner l'urbanisation aux zones bien desservies par les transports en commun**

État d'avancement : Non atteint

Action sous maîtrise d'ouvrage communale.

- **Fiche action 5 : Restructurer le réseau Kar'Ouest**

État d'avancement : Atteint

Jusqu'en 2018, le TCO travaillait sur la préparation du réseau restructuré et notamment sur la création de pôles d'échanges (St-Gilles les Hauts, La Saline, reprise de quais en gare routière de St-Paul) et de points de correspondances importants du futur réseau. En juillet 2018, le réseau a été restructuré sur Trois Bassins. Puis en novembre 2019, c'est l'ensemble du réseau qui a été restructuré (nouvelles lignes, nouvelle numérotation).

- **Fiche action 6 : Aménager la voirie en faveur des bus**

État d'avancement : Partiel

En 2016, l'enveloppe budgétaire dédiée à cette action a fait l'objet de divers arbitrages et est passée de 74,8 M€ d'investissement à 9,5 M€. Deux opérations ont alors été priorisées : « IP Le Port Aimé Césaire » actuellement en travaux (livraison en juin 2022) et « IP Cœur de Ville La Possession », qui a été suspendu en mai 2019 à la demande de la commune.

En 2022, les études de maîtrise d'œuvre pour 4 sections d'IP ont été relancées par la collectivité.

- **Fiche action 7 : Intégrer des services pour les modes de rabattement autour des pôles d'échanges**

État d'avancement : Atteint

Le TCO a réalisé un pôle d'échanges à St-Gilles les hauts en 2017, intégrant une partie de stationnement ainsi que des arceaux vélos, puis un 2<sup>nd</sup> pôle d'échanges à La Saline les Hauts en 2019. Le pôle d'échanges de Le Port a été livré en 2022. La gare routière de St-Paul a été équipée d'arceaux

vélo courant 2022.

- **Fiche action 8 : Améliorer la complémentarité et l'interconnexion entre les réseaux Car jaune et Kar'Ouest**

État d'avancement : En cours

Les réseaux Car Jaune et Kar'Ouest visent à mieux se coordonner. En 2019, des travaux d'amélioration de la gare routière de St-Paul ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des deux réseaux (reprise des quais). Des points durs persistent et doivent encore faire l'objet d'échanges techniques. La question de la complémentarité des réseaux se retrouve également dans la coordination des futures lignes armatures (RRTG / BHNS Ouest), avec une étude en co-maîtrise d'ouvrage en 2018 / 2019 ainsi qu'un partenariat important sur la programmation du futur BHNS (en cours d'étude - TCO) et le prolongement de l'Axe Mixte à St-Paul (en cours d'étude – Région).

Par ailleurs, l'étude "RRTG TRAMOUEST" réalisée en co-maîtrise d'ouvrage TCO-Région en 2018-2019 a permis d'identifier des principes de complémentarité et de mutualisation entre les deux systèmes de transport (principes confirmés plus récemment à travers les études opérationnelles du prolongement de l'axe mixte RN7).

- **Fiche action 9 : Améliorer l'interopérabilité entre les réseaux Car Jaune et Kar'Ouest**

État d'avancement : Mise en œuvre partielle

Action sous maîtrise d'ouvrage SMTR.

Le projet STIR porté par le SMTR a été abandonné. Par ailleurs, des solutions ont été recherchées (en dehors de l'action du SMTR et principalement à l'initiative des opérateurs de transport de l'île) et mises en œuvre pour offrir des solutions d'interopérabilité : calculateur d'itinéraires, prochainement une application MAAS (mobility as a service) mise en œuvre par la SEMTO.

- **Fiche action 10 : Améliorer l'information aux voyageurs**

État d'avancement : En cours

L'information des voyageurs est en continuelle amélioration. Le TCO et son opérateur ont déjà mis en place la refonte du réseau (nouvelle numérotation plus lisible), nouveau site internet, application M-Ticket et QR code d'information aux points d'arrêts entre 2018 et 2021.

Le réseau Kar'Ouest a été grandement modernisé sur cette période, avec ces nouveaux services digitaux.

La suite des projets consiste à mettre en œuvre une solution de type Mobility as a service (MaaS), de l'information en temps réel ainsi que des bornes d'information voyageurs sur les principaux pôles d'échanges.

- **Fiche action 11 : Étudier les projets de transport urbain par câble dont le potentiel est utilitaire**

État d'avancement : En cours

Le TCO a étudié en 2018 un projet de solution innovante le « Transport Personnalisé Aérien » mais n'a pas donné suite compte tenu des montants prévisionnels.

En 2021, le TCO a étudié trois liaisons par câbles sur le territoire (La Possession / Le Port, St-Paul / Plateau Caillou, St-Leu / Piton St-Leu). Deux des tracés (St-Leu non présenté) ont fait l'objet d'un dépôt de candidature dans le cadre de l'AAP TCSP / PEM de l'État. Aucun des deux projets n'a été retenu par le jury de l'AAP.

- **Fiche action 12 : Poursuivre la création d'aménagements cyclables**

État d'avancement : En cours

La maîtrise d'ouvrage sur ce volet est principalement liée au statut de gestionnaire de voirie. Le TCO est compétent en matière de réalisation d'infrastructures cyclables lors d'opérations de TCSP, à

l'exception du projet de Sentier Littoral Ouest (SLO) qui ne dépend pas de la thématique « SLO » mais « tourisme ». Le TCO, dans ce cadre, a mis en service et exploite le Sentier Littoral Ouest de Jacquot et la médiathèque du front de mer de St-Paul.

Les principales réalisations entre 2016 et 2022 sont communales et régionales et concernent les secteurs suivants :

- o RN1001 au Port (Région) ;
- o RN7 Cœur Saignant au Port (Région) ;
- o Nouveau pont de la Rivière des Galets (Région) ;
- o Ravine Balthazar (La Possession) ;
- o Avenue Raymond Mondon (Le Port) ;
- o Forêt sous le vent (ONF / St-Paul / TCO) ;
- o Accès au CHOR depuis Savannah (Région / St-Paul) ;
- o Passage inférieur de la RN1 entre le CHOR et la plaine de loisirs (St-Paul) ;
- o RD10 l'Éperon (St-Paul).

- **Fiche action 14 : Créer du stationnement vélo à proximité des lieux publics à fort passage**

État d'avancement : En cours

En 2020, le TCO, en concertation avec les associations vélo, a défini deux types d'arceaux (simple / sécurisé) et fait l'acquisition de 140 arceaux.

Une première série a été insérée sur foncier intercommunal (ports de plaisance).

Le déploiement s'est poursuivi en 2022 en concertation avec les communes.

- **Fiche action 15 : Développer une offre de stationnement vélo sécurisée aux pôles d'échanges Kar'Ouest**

État d'avancement : Pas encore lancé

Le TCO n'a pas encore lancé d'opération sur cette fiche action, mais n'est pas en retard sur le planning PDU.

- **Fiche action 16 : Intégrer le stationnement vélo dans les documents d'urbanisme opérationnel**

État d'avancement : Non atteint

Maîtrise d'ouvrage Communes

- **Fiche action 17 : Expérimenter la mise à disposition / l'aide à l'acquisition de VAE**

État d'avancement : En cours

Les actions sont en cours et dans les temps envisagés au PDU. En 2020 / 2021, le TCO a mis en place un service de location moyenne et longue durée de VAE « Mobi'Ouest ». Ce service est intégré à la DSP transport et traité dans l'avenant n°5 de cette DSP.

En 2022, un renfort du service Mobi'Ouest a été mené avec des vélos supplémentaires en location.

- **Fiche action 19 : Inscrire les voiries et les projets de voiries dans un schéma global de hiérarchisation viaire**

État d'avancement : En cours

Le TCO n'a pour l'heure pas eu à opérer de modifications sur la carte de hiérarchisation viaire. Des échanges sont en cours sur le projet de Zone Arrière Portuaire dont l'un des scénarios vise à supprimer la voie portuaire Jesse Owens qui est classée « réseau structurant pénétrant ou complément transit ». Si ce scénario est retenu, une mise à jour de l'outil sera nécessaire.

- **Fiche action 20 : Etablir une charte partenariale d'aménagement des voiries**

État d'avancement : Non atteint

- **Fiche action 21 : Améliorer la sécurité des déplacements**

État d'avancement : Atteinte partielle

L'accidentologie (observatoire) est du ressort de la DEAL. Ce travail est

Cependant, le TCO n'a pas lancé d'initiatives particulières en matière de pilotage.

- **Fiche action 22 : Développer le covoiturage**

État d'avancement : Non atteint

En matière d'aires de covoiturage, aucun besoin n'a été remonté par les communes entre 2016 et 2021. Le TCO n'est pas intervenu sur ce volet. A certaines occasions, le TCO a suggéré que le SMTR s'empare de ce sujet, a minima en termes de coordination et le cas échéant avec des services à développer, étant considéré qu'une approche à l'échelle de l'île ferait pleinement sens (à défaut, le risque est de voir se juxtaposer des "petites" initiatives qui in fine contribuent à la confusion de l'offre pour l'usager).

- **Fiche action 23 : Limiter l'offre de stationnement public dans les centres villes, en lien avec l'offre de transport en commun**

État d'avancement : En cours

Fiche action sous maîtrise d'ouvrage communale.

Des projets de réglementation du stationnement sont en cours dans les communes de Le Port et de La Possession.

- **Fiche action 24 : Développer les expérimentations en matière de stationnement mutualisé**

État d'avancement : Non lancé

- **Fiche action 25 : Poursuivre les groupes de travail organisés avec les entreprises logistiques dans le cadre du PCET**

État d'avancement : Non lancé

- **Fiche action 26 : Définir et faire respecter les itinéraires Poids Lourds**

État d'avancement : Non lancé

- **Fiche action 27 : Repenser l'organisation des marchandises en centre-ville**

État d'avancement : Non lancé

- **Fiche action 29 : Mettre en œuvre le PDA du TCO**

État d'avancement : En cours

Le TCO a fait l'acquisition de 5 vélos à assistance électrique de service et encouragé la mise en relation des agents pour développer le covoiturage.

Des campagnes de communication, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, sont faites.

A noter qu'une prestation confiée à Roul'ensamb (émanation locale de Blablacar) a été orientée vers les agents du TCO en 2016.

- **Fiche action 30 : Soutenir les PDE**

État d'avancement : En cours

Le TCO a été consulté pour de l'expertise technique par la commune de St-Paul et EDF.

- **Fiche action 34 : Créer un observatoire PDU**

État d'avancement : Atteinte partielle

Des outils sont en place depuis 2017.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 09/03/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Mobilités du 03/03/2023.

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20230329-2023\_009\_CC\_9-DE



**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- PRENDRE ACTE de l'état d'avancement du PDU 2017 à mi-parcours.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président